

Works and Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There are security requirements associated with this requirement, consult Part 6 and Part 7.

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité, consulter la Partie 6 et la Partie 7.

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 10C1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet						
Formation d'introduction à la po	se					
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.				
21C51-183542/A			001			
Client Reference No N° de référence du client		Date				
21C51-18-2743542		2018-07-09				
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$ZH-113-33634						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
113zh.21C51-183542						
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à $02:00 \text{ PM}$ on - le $2018-07-30$			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes						
Plant-Usine: □ Destination: □ Other-Autre: ✓						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Reynolds(zh), Diane			113zh			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(613) 858-8571 ()			(819) 956-2675			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service See Herein Voir aux présentes						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	-
Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation 21C51-183542/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client 21C51-18-2743542

Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier

File No. - N° du dossier 113zh.21C51-183542 Buyer ID - Id de l'acheteur 113zh CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification n° 1 vise à modifier la Partie 7, comme suit :

1.0 La Partie 7, supprimer l'article 7.3 dans son ensemble et la remplacer par :

7.3 Exigences relatives à la sécurité

- **7.3.1** Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS) et clauses connexes s'appliquent et font partie intégrante du contrat :
- a) L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de Vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC;
- b) Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une Cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC;
- Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du Programme de sécurité des contrats de TPSGC; et
- d) Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable du Programme de sécurité des contrats e TPSGC; et
- e) L'entrepreneur doit respecter les dispositions :
 - i. de la LVERS, reproduite ci-joint à l'Annexe B; et
 - ii. du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES